

On prétend maintenant, sur la foi de dépêches venues de Turquie, fixer vers le 15 août le début de l'attaque-éclair du Reich contre la Grande-Bretagne. Cela peut bien n'être que rumeur plus ou moins fondée, tout comme on avait dit déjà que ce devait être le 10 juillet. Il ne s'est guère passé depuis que des attaques aériennes, de plus en plus nombreuses et étendues, il est vrai, et la chasse persistante aux convois destinés au ravitaillement de l'Angleterre. On signale l'intervention, dans cette poursuite des convois, de navires légers nouveau type, de grande vitesse, — allant jusqu'à 40 noeuds, soit plus de 50 milles, en temps calme, — armés de canons légers et munis de torpilles aussi dangereuses que celles des submersibles de fort tonnage. On appelle ces torpilleurs légers des "moustiques de mer". Le type est de création récente; les Allemands ne sont pas cependant les seuls à avoir eu l'idée d'utiliser des torpilleurs légers autant que de déplacement rapide. Les Anglais en ont construit plusieurs l'an dernier, les Italiens en ont aussi et dès l'automne 1939 une revue des Etats-Unis publiait là-dessus l'étude documentée d'un technicien américain qui avait vu dans un port allemand les premières unités du Reich, de tonnage un peu plus considérable que celui des unités italiennes et anglaises. On ne s'accorde pas encore sur la valeur réelle de ces navires légers, qui ne se battent pas, mais attaquent plutôt à l'improviste et fuient, sitôt leurs torpilles lancées. On estime que si Berlin doit attaquer à fond l'Angleterre, il se servira de grandes quantités de ces navires légers, dont l'équipage se compose d'une dizaine d'hommes, de même que de submersibles de petite taille, jaugeant au maximum 300 tonnes, de maniement facile, se ravitaillant à des bases rapprochées et montés par une douzaine d'hommes. Rayon d'action, 600 milles. Les préparatifs allemands ne passent pas inaperçus et Londres affirme être en mesure de faire face à tous, sans que quoi que ce soit surprenne soit le "War Office", soit l'Amirauté, dans les tactiques allemandes. Pour le moment, les attaques et les combats aériens prennent une ampleur significative et le contre-blocus instauré par les Allemands se développe à vive allure.

Sur le continent européen, la Russie manoeuvre du côté des Balkans; la Roumanie se laisse mal convaincre qu'elle va devoir céder de nouvelles tranches de son territoire à ses voisins ambitieux. La France, elle, tâche de remonter la pente graduellement, bien que la présence des Allemands sur plus de la moitié du territoire national complique de toutes façons la restauration du pays dévasté et appauvri. A la Havane, l'Argentine a fait des réserves de détail qui n'ont pas empêché le succès de la conférence panaméricaine. Au Canada, le ministère King définit peu à peu l'étendue de son effort de guerre ces mois derniers.

RELATIONS ANGLO-FRANÇAISES

Elles restent assez tendues, sans aller jusqu'à la rupture. Ainsi le ministère Pétain vient de protester vivement auprès de Londres, de façon officielle, au sujet de ce qu'il dit être l'internement des amiraux français Cayol et Villaine, tous deux commandants de navires de guerre français dans des ports britanniques, à la date de l'armistice franco-allemand. Depuis ce temps, les deux amiraux français sont détenus à Oxford, dit Vichy, sans pouvoir communiquer d'aucune manière avec la France, avec le gouvernement dont ils relèvent, non plus qu'avec leurs familles. De même le gouvernement de Vichy proteste contre la détention à Alexandrie de navires-citernes français, dont il demande la mise en liberté.

Le gouvernement de Vichy bloque depuis quelques jours tous les paiements à même les fonds anglais placés en France; cette mesure découle du blocus imposé par les Anglais sur les fonds français en dépôt en Angleterre, où il y a des sommes considérables d'argent français immobilisées dans des maisons de banque importantes.

Il y a déjà quelque temps le général anglais Gort et le ministre de l'Information Duff-Cooper ont tenté en vain de communiquer avec l'ancien ministre Georges Mandel et d'autres hommes politiques français réfugiés en Afrique du Nord. Les deux Anglais se sont rendus en avions jusqu'en Afrique afin de prendre contact avec ces hommes politiques français; mais l'autorité française leur a fait savoir qu'ils eussent à reprendre la route de Londres parce qu'ils n'étaient pas de la catégorie des visiteurs assurés d'un bon accueil. Ils s'en allèrent sans avoir pu remplir leur mission. On se demande quelle relation cette visite manquée peut avoir avec le procès intenté à Georges Mandel ces jours derniers et qui aurait comme conséquence des procédures intentées contre Pierre Cot, pendant un temps responsable de l'aviation militaire française. On accuse Cot d'avoir à fond saboté l'aviation, tout comme entre autres choses l'aurait fait Léon Blum, bête noire du nouveau régime, — et à juste titre, croit-on, tenu pour l'un des grands responsables du désarroi français. Il fut le premier socialiste à être premier ministre de la République; il le fut de juin 1936 jusqu'à juin 1937, le redevint en mars 1938 au temps de l'occupation et de l'annexion de l'Autriche par Hitler et cessa de l'être moins d'un mois plus tard.

LES RESPONSABILITES ET LES RESPONSABLES

Du temps de Pierre Cot, disent des aviateurs français en vue, dont René Fonck, "95 pour cent des postes essentiels de la défense aérienne sont allés à des gens qui ne connaissaient rien à l'aviation et n'y avaient aucune expérience. On ne sait où sont allées les énormes sommes d'argent votées pour l'aviation dans ce temps. De toutes façons le pays s'est fait voler, là comme ailleurs... Et quand les gens sauront ce qui s'est passé, ils seront abasourdis".

La presse française autorisée à continuer sa publication dans la France réorganisée sous le régime

Pétain exprime l'avis que le ministère Daladier, quand il a déclaré la guerre à l'Allemagne, n'avait pas l'opinion publique derrière lui. Selon une dépêche au "New York Times" (28 juillet), Lucien Romier, qui est resté directeur politique du "Figaro", a dit ces jours-ci: "Il est certain, pour tout observateur honnête, que le peuple français n'a pas voulu la guerre, que ses instincts et ses sentiments étaient contre la guerre et qu'il ne voulait rien prendre à personne". Fernand Laurent, dans le "Jour", de M. Léon Bailby, impute la responsabilité de la défaite française aux instituteurs français et les accuse "d'avoir manqué d'inspirer à la jeunesse dont ils avaient la charge l'amour étendu de leur patrie. Ceux qui étaient responsables de l'enseignement sont responsables de la faiblesse morale du pays et donc du désastre présent". Marcel Déat écrit pour sa part, entre autres choses: "Nos idéologues sans aucun bon sens, nos ligueurs sans cervelle, nos chauvins sans jugement, certains catholiques et tous les Juifs, sauf de rares et honorables exceptions, ont conduit la France, après l'alerte tchèque, comme un bateau ivre monté par un équipage de fous, vers les brisants et les bancs de sable". La presse française, dans l'ensemble, insiste sur ce que, si l'armistice a mis fin aux hostilités, cela n'a rien réglé des autres problèmes; et que le régime Pétain ("très honorable et de caractère éminemment représentatif", dit un mémoire de l'"Imperial Policy Group", de Londres, édition de juillet) a devant lui une tâche énorme.

On signale que les écoles françaises viennent d'ouvrir leurs portes, à Paris; que le Reich a autorisé de nouveau à des conditions sévères la circulation de certains convois ferroviaires, entre Paris et la France sous le régime Pétain, ainsi que la circulation sur les routes par auto, entre les deux parties de la France. On mande aussi que le maréchal Pétain, chef de l'Etat, a commencé de recevoir de nombreux groupes de citoyens français afin de reprendre contact avec la population civile. C'est ainsi qu'aujourd'hui une délégation de paysans français de la vallée du Rhône doit s'entretenir des projets de restauration de leur région avec le chef de l'Etat, à Vichy.

A LA HAVANE

Aujourd'hui, séance de clôture du congrès de la Havane. On note que, sauf une réserve de l'Argentine, les Etats-Unis paraissent avoir gagné leurs trois principaux points, grâce à la diplomatie de M. Cordell Hull. Les délégués de presque toutes les républiques représentées à la Havane ont approuvé le texte du plan de résistance panaméricaine à toute menace politique, économique et militaire. Néanmoins la délégation de l'Argentine a stipulé que sa signature au bas du texte en question ne vaudra qu'après approbation explicite du gouvernement de Buenos-Ayres, ce qui laisse une porte de sortie à ce gouvernement. Pour le reste on s'accorde à reconnaître que l'engagement pris sans réserve par toutes les autres républiques, y compris les Etats-Unis, est la plus importante mesure de défense continentale jamais prise par une conférence panaméricaine. Lutte concertée à la "cinquième colonne allemande"; mesures communes à prendre contre les ambassadeurs et les ministres étrangers favorisant des éléments considérés subversifs par le pays où ils sont en séjour, etc., tout cela est défini et adopté par les délégations. Les républiques affirment qu'elles "ne toléreront pas la menace d'une puissance étrangère sur le sol américain, ni le transfert d'allégeance d'une colonie européenne de l'hémisphère occidental à une autre puissance non américaine".

L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

MM. King, Ralston et Power, hier, M. Howe aujourd'hui, sont à faire l'exposé complet de l'effort de guerre du Canada depuis septembre dernier. M. King a déclaré hier que "le Canada est dès maintenant résolu à contribuer jusqu'à l'extrême à la cause de la liberté humaine pour laquelle la Grande-Bretagne et les Dominions combattent par les armes à l'heure présente". On trouvera ailleurs des précisions sur les discours de MM. Ralston et Power, sur le développement de nos armées, de notre aviation, de notre marine de guerre (celle-ci compte 113 navires de tonnage plus ou moins important, montés par un effectif total de 9,000 officiers et marins, et recevra d'ici quelque temps un renfort de 100 autres navires, munis des équipages nécessaires). On remarquera que, le 15 août prochain, le recrutement pour outre-mer sera suspendu et qu'en vertu de la loi sur la mobilisation pour la défense du territoire canadien déjà votée on appellera sous les armes à dater du 1er octobre 30,000 jeunes gens par mois, — période d'entraînement, 30 jours, solde quotidienne, \$1.20, etc.

On annonce de Saskatoon que mademoiselle Macphail, qui fut députée au parlement canadien jusqu'au 26 mars dernier, alors qu'elle fut battue en Ontario, sera candidate du parti de la "Union Reform" (groupe politique de l'Ouest) à la prochaine élection partielle de ce comté, en remplacement du pasteur Brown, élu d'abord en décembre 1939 et décédé avant d'avoir pu siéger à la présente session. Il avait été question de la candidature de M. Herridge; il a décidé de se retirer, la semaine dernière. — G. P.

L'effort de guerre du Canada

MM. King, Ralston et Power en ont parlé hier —
MM. Howe et Gardiner en parleront aujourd'hui —
M. Ralston et l'engagement à fond du Canada

Sur une réponse à M. Church

(Par Léonoid RICHER)

Ottawa, 30-VII-40. — L'enregistrement national commencera le 19 août et l'enrôlement des volontaires pour la milice active non permanente cessera le 15 août, a déclaré hier aux Communés le ministre de la Défense nationale, M. J.-L. Ralston. L'entraînement des conscrits — ou des mobilisés, comme on voudra, — commencera vers le 1er octobre. Les premiers conscrits appelés seront les célibataires de 21 et de 22 ans. Ils seront appelés par le ministre des Services de guerre, sur la recommandation du ministère de la Défense nationale. Le gouvernement appellera environ 30,000 conscrits par mois. Les mobilisés devront subir un entraînement de 30 jours. On comptera probablement une trentaine de camps d'entraînement au pays. De cette façon on entrainera quelque 300,000 hommes par année. Les classes seront mobilisées à tour de rôle. Le gouvernement prétend qu'il ne veut pas désorganiser la vie industrielle. C'est ce qui arriverait s'il appelait plus de 30,000 hommes par mois.

Principe d'ensemble

Le ministre de la Défense nationale a posé quelques principes généraux. "Pour ce qui est de l'aspect le plus urgent du problème, a-t-il dit, le pays continuera de mettre en oeuvre le maximum de ses richesses, en hommes, en armements, en équipement et en entraînement. Le but à atteindre est d'assurer une contribution toujours croissante de la façon la plus efficace et dans le moins de temps possible." M. Ralston a encore déclaré: "La première ligne de défense, c'est les Iles britanniques. Très prochainement nous aurons un corps d'armée, composé de deux divisions complètes, et un corps auxiliaire sur la ligne de front." Tout en admettant que l'Angleterre ne manque pas d'hommes à l'heure actuelle et qu'il serait hasardeux d'envoyer de nouvelles divisions outre-mer, on équipera et on entrainera une troisième et une quatrième division qui pourront être envoyées à l'endroit voulu au moment le plus opportun. M. Ralston a aussi expliqué les mesures prises pour assurer la défense du territoire canadien.

Un point à noter

A la fin de son discours il a fait la déclaration suivante qu'il convient de bien noter: "Nous som-

mes engagés dans la seconde phase de la guerre, celle que l'on pourrait appeler la bataille de la Grande-Bretagne. Nous aidons l'Angleterre en lui fournissant les éléments de défense sur mer, sur terre et dans les airs, et en protégeant Terre-Neuve, l'Islande et certaines îles des Caraïbes. Au Canada, nous poursuivons notre organisation de défense territoriale et nous nous préparons activement à cette nouvelle phase du conflit. Ce qu'elle sera dépend de l'effort actuel.

"Si l'indépendance de la Grande-Bretagne est maintenue, et j'ai confiance qu'elle le sera, la dernière phase de la guerre sera et devra être de nature offensive. Alors toutes nos unités de défense composant le service actif seront appelées à servir sur tous les théâtres de la guerre outre-mer, en coopération avec les autres effectifs de l'armée impériale. Cette guerre doit être gagnée et l'on ne peut gagner une guerre uniquement avec des mesures défensives. Les Canadiens se sont signalés dans une guerre d'offensive. Il n'y a pas de pages plus glorieuses dans les annales de la Grande Guerre que celles qui ont été écrites à Vimy, à Amiens, à Cambrai et à Valenciennes. Il n'y a pas de doute qu'un moment viendra où nous prendrons l'offensive et où l'Empire par delà les mers, au côté de la Grande-Bretagne, donnera le coup final et délivrera le monde de la mauvaise ambition d'un mauvais génie. Il y aura d'autres Vimys, et d'autres Amiens. Notre tâche principale est de voir à ce que nous ayons au Canada des troupes suffisamment entraînées et équipées afin que notre jeune pays, dans ces jours décisifs, puisse donner le coup final. A cette tâche nous donnerons le meilleur de nous-mêmes".

Un engagement à fond

Voilà un paragraphe qui en dit plus long sur la politique militaire du gouvernement King-Lapointe, que tous les discours prononcés par les ministres depuis dix mois. Il y a là un engagement total. Toutes nos unités de défense composant le service actif seront appelées à servir sur tous les théâtres de la guerre outre-mer. L'on ne

(Suite à la dernière page)

A Ottawa

(Suite de la première page)

peut gagner la guerre uniquement avec des mesures défensives. L'avertissement est d'importance capitale.

M. Power, la marine et l'aviation

Le premier ministre avait précédé M. Ralston. Malheureusement le discours de M. Mackenzie King se composait surtout de généralités. Immédiatement après M. Ralston, M. C.-G. Power a fait deux exposés: le premier sur le plan d'entraînement des aviateurs — où il y a peu de nouveau — et le second sur le développement de notre marine de guerre. M. Power a rappelé à ce propos que le gouvernement avait pris des mesures pour convertir trois navires en croiseurs marchands armés. Le programme de constructions navales comprend 64 navires-patrouilles, appelés *corvettes*, dont 10 pour le compte de la Grande-Bretagne. Ces navires font la chasse aux sous-marins. Nous sommes à construire également 18 balayeurs de mines; d'ici 3 ans on en construira 20 autres. On a pris des arrangements pour la construction, en Angleterre, de deux nouveaux contre-torpilleurs canadiens. Le contre-torpilleur *Fraser*, que nous avons perdu récemment dans les eaux françaises, a été remplacé. On le mettra prochainement en service. Notre marine se compose de 113 navires en service actif, comprenant un complément de 9,000 matelots et officiers. Dans un avenir prochain nous ajouterons une centaine de vaisseaux à notre marine de guerre.

MM. Howe et Gardiner

L'exposé du programme militaire du gouvernement se poursuivra aujourd'hui. Les deux principaux orateurs ministériels seront le ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, M. C.-D. Howe, et le ministre des Services de guerre, M. J.-G. Gardiner. Les chefs des autres partis prendront certainement part au débat. Si la Chambre le désire, elle pourra tenir une séance à huis clos, bien que le premier ministre ait rappelé hier soir que lorsque l'on veut faire circuler une information on n'a qu'à lui donner le caractère du secret. Le débat donnera une idée plus précise que jamais de l'étendue de notre effort de guerre.

Assurance-chômage

La Chambre des communes a aussi débattu le projet de loi d'assurance-chômage. Beaucoup de vent. Peu d'idées. Quelques suggestions sérieuses ici et là. Questions et réponses se sont succédé sans répit. Le premier ministre est intervenu pour accélérer les débats. La Chambre a alors adopté en comité les amendements au bill, mais le chef de l'opposition, M. R. B. Hanson, a tout aussitôt fait savoir qu'il voulait parler sur la troisième lecture de la mesure. Toutefois lorsque la Chambre a repris la séance hier soir, M. Hanson a avoué que la discussion avait déjà duré assez longtemps et qu'il ne la prolongerait pas davantage. Ces quelques paroles du chef de l'opposition ont eu pour effet de permettre l'adoption de la mesure en troisième lecture. Le premier ministre en a profité pour faire son exposé sur la politique de guerre du gouvernement. Un peu plus et M. Mackenzie King devait remettre à aujourd'hui la discussion promise sur notre effort de guerre. C'eût été dommage, car toutes les précautions avaient été prises pour faire un grand déploiement à ce sujet.

M. Pouliot et l'assurance-chômage

Au cours du débat sur l'assurance-chômage, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, a tenu à rappeler un incident typique. Citant le mot de M. Mackenzie King qui disait ces jours derniers aux Communes que le bill d'assurance-chômage passé par le gouvernement Bennett en 1935 n'était qu'un bluff électoral, M. Pouliot a répété ce qu'il disait lui-même le 7 mars 1935, à propos du même bill, à savoir que c'était de la propagande électorale. Ainsi, à plus de 5 ans de distance, M. Mackenzie King tenait le même langage que M. Pouliot. Bien plus. Au cours de la présente session, M. King a dit qu'en 1935 l'électeur canadien avait bien fait comprendre qu'il estimait le bill Bennett inconstitutionnel et que, par conséquent, il devait disparaître des statuts. Or, le 2 mars 1937, le député de Témiscouata présentait en deuxième lecture un projet de loi tendant à rayer des statuts le bill d'assurance-chômage passé par le gouvernement Bennett. On a alors fait ajourner le débat. Mais voici le clou de l'affaire. M. Pouliot a comparé la loi Bennett à la loi King. A part certains changements apportés par la commission parlementaire spéciale qui a étudié le bill, la cédule de la loi de 1935 est à peu près la même que celle

de la loi de 1940. Il y aurait certes d'intéressantes conclusions à tirer des remarques de M. Pouliot.

Une réponse à conserver

A 11 heures hier avant-midi, M. Ralston, ministre de la Défense nationale, avait demandé à M. J.-A. Crête, député libéral de Saint-Maurice-Lafleche, de retirer une question que le député avait inscrite au feuillet, vu que le ministre allait y répondre dans le discours qu'il devait prononcer dans la soirée. Voici la question de M. Crête: "A l'heure actuelle, peut-on s'enrôler volontairement (a) dans l'armée canadienne active pour service outre-mer, (b) dans la milice permanente active pour service en Canada, (c) dans la milice active non permanente pour la défense du pays?"

Le gouvernement a cependant déclaré, en réponse à une question de M. T.-L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, que les conscrits sous l'empire de la loi de mobilisation seront disponibles pour la défense du Canada en Canada et que les devoirs militaires de ces troupes comprendront tout ce qui se rapporte à cette défense, qui n'a rien à voir à la défense des îles françaises de l'Atlantique, de l'Islande, du Groënland ou des Indes occidentales. Pour le moment, cette déclaration est catégorique. Elle l'est beaucoup plus, en tout cas, que le discours du ministre de la défense nationale que nous avons citée au début.

Léopold RICHER